

L'héritage culturel peut-il encore réconcilier lorsque les musées ferment ?

À Bosnie-Herzégovine, les institutions culturelles n'existent pas au niveau constitutionnel et manquent donc de budget.

Nadia Capuzzo Derkovic

Près de 20 ans après la signature de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, plus connu sous le nom d'« Accords de Dayton » (signé à Paris le 21 novembre 1995), ce sont moins les traces laissées par les années de guerre qui retiennent notre attention, ou la reconstruction des bâtiments emblématiques, que la fermeture des institutions culturelles nationales de Bosnie-Herzégovine. Alors que les principales capitales européennes font appel aux architectes les plus en vogue pour construire ou rénover leurs musées, ceux de Sarajevo ont dû se résoudre à fermer leur portes, du moins, pour certains d'entre eux, temporairement. Un temps garante du patrimoine historique et culturel de la République Socialiste de Bosnie-Herzégovine et de son passé multiculturel, dont la destruction était un objectif privilégié pour accomplir l'homogénéisation des territoires pendant la guerre, la culture est devenue la pierre d'achoppement de l'État actuel.

Alors que les commémorations de l'assassinat de l'archiduc austro-hongrois François-Ferdinand et celles du centenaire de la Grande Guerre rythment l'année 2014, l'inauguration de l'emblématique Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo, plus connue sous le nom de Vijecnica (Hôtel-de-ville), est retransmise par les télévisions européennes. Mais le bâtiment inauguré est pour l'heure un écrin vide car sa fonction n'a pas encore été définie par les autorités. Quant au Pont de Mostar, c'est le 24 juillet 2004, qu'il était inauguré en grande pompe. Problème, dans l'esprit des gens de Mostar, le Vieux Pont n'est plus. Celui qui a été reconstruit est désormais reconnu comme le Nouveau Vieux Pont de Mostar par les habitants.

Ces exemples témoignent de la place actuelle du patrimoine culturel dans l'environnement politique et social de Bosnie-Herzégovine. D'un côté ce patrimoine est reconstruit et valorisé avec l'aide de fonds internationaux ; de l'autre, ce même patrimoine est négligé au risque de faire fermer les institutions culturelles qui le préservent. Depuis le 21 novembre 1995, le destin de ces institutions culturelles au niveau de l'État de Bosnie-Herzégovine est intrinsèquement lié à l'Accord-cadre général pour la paix, et aux 11 annexes qui le com-

posent. En effet, dans la Constitution, annexe n°4 de l'Accord, il n'est fait aucune référence à la culture, ni aux institutions culturelles nationales, ni à leur fonctionnement, et la mention d'un Ministère de la Culture en est complètement absente. Dans les faits, ces institutions culturelles sont piégées dans un vide juridique et, pour l'heure, aucun des gouvernements, qu'ils soient au niveau étatique, des entités ou des cantons, ne reconnaît avoir l'obligation d'en assurer pleinement la viabilité.

Pour bien comprendre la situation actuelle, il suffit de se pencher sur les conséquences de l'Accord-cadre général pour la paix, à savoir la partition de Bosnie-Herzégovine en deux entités distinctes : la Fédération de Bosnie-Herzégovine d'un côté, et la Republika Srpska de l'autre. Au plus haut niveau, celui de l'État de Bosnie-Herzégovine, le domaine de la culture est techniquement rattaché au Ministère des Affaires civiles, alors qu'au niveau en dessous, c'est-à-dire de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, le Ministère fédéral de la Culture et du sport existant pourrait presque être considéré comme sans véritable statut constitutionnel puisque, selon l'Accord-cadre général pour la paix, la culture relèverait uniquement du ressort des cantons. C'est là d'ailleurs une des différences majeures avec la Republika Srpska puisque celle-ci fonctionne avec un pouvoir centralisé et ne connaît donc pas la séparation des pouvoirs entre l'entité et les cantons.

Tributaire des fonds ponctuellement alloués, le fonctionnement de ces institutions n'est donc plus garanti et ne répond plus aux exigences muséales et de conservation. En effet, depuis 2012, les institutions culturelles, comme par exemple le Musée national de Bosnie-Herzégovine, ont dû se résoudre à réduire leurs activités et, par la suite, à fermer leurs portes principalement par manque de ressources financières. Ce qui pose problème, c'est bel et bien le statut juridique, ou plutôt le manque de statut, des institutions culturelles d'importance nationale, c'est-à-dire celles qui avant la dislocation de la République Fédérative Socialiste de Yougoslavie, dépendaient du gouvernement de la République Socialiste de Bosnie-Herzégovine. Au nombre de sept,



Entrée principale du Musée national de Bosnie-Herzégovine (Zemaljski Muzej)./N.C.D.

les institutions culturelles qui souffrent actuellement de ce problème de statut et, par extension, du manque de budget alloué pour leur fonctionnement sont : le Musée national de Bosnie-Herzégovine (Zemaljski Muzej), la Bibliothèque nationale et universitaire de Bosnie-Herzégovine (Vijecnica), la Galerie d'art de Bosnie-Herzégovine (Umjetnicka Galerija Bosne i Hercegovine), le Musée historique de Bosnie-Herzégovine (Historijski muzej Bosne i Hercegovine), Musée de la Révolution en République Socialiste de Bosnie-Herzégovine (Muzej Revolucije), les Archives Nationales du Film de Bosnie-Herzégovine (Kinoteka Bosne i Hercegovine), le Musée de la Littérature et des Arts du Théâtre de Bosnie-Herzégovine (Muzej književnosti i pozorišne umjetnosti), et la Bibliothèque nationale des aveugles et malvoyants en Bosnie-Herzégovine (Biblioteka za slijepa i slabovidna lica u Bosni i Hercegovini). Le point commun entre toutes ces institutions est de ne pas exister au niveau constitutionnel et donc de ne pas bénéficier d'un budget régulier de fonctionnement.

Cet imbroglio ne pourra être dépassé tant que les acteurs politiques continuent de camper sur des positions nationalistes. Pour certains de ces acteurs, la culture doit être traitée au niveau de l'entité de la Republika Srpska et au niveau des cantons, car ils considèrent que les col-

lections des institutions concernées représentent trop la culture et le patrimoine historique de la partie adverse. Ce serait donc au canton de Sarajevo de régler seul la question du statut et d'organiser le fonctionnement de l'ensemble de ces institutions héritées de la République Socialiste de Bosnie-Herzégovine. À l'inverse, d'autres considèrent que les sept institutions représentent la culture, le patrimoine culturel historique de l'ensemble de Bosnie-Herzégovine et que le règlement du statut doit se faire au niveau des entités, voire au niveau de l'État. Pour l'heure, la question du statut juridique n'a pas été résolue et sans financement régulier et budgété, les collections et les bâtiments continuent à se dégrader sérieusement. Sans salaire, c'est le personnel qui arrêtera de venir préserver ce qui peut l'être encore. La menace d'une fermeture définitive est donc bel et bien d'actualité.

Parallèlement à cette situation, l'annexe 8 de l'Accord-cadre général pour la paix définit quant à lui le mandat de la Commission pour la préservation des monuments de Bosnie-Herzégovine (Komisija za o uvanje nacionalnih spomenika Bosne i Hercegovine). À la différence des institutions culturelles dont il a été précédemment question, la mission de la Commission est de classer et nommer les sites patrimoniaux pour qu'ils deviennent le patrimoine culturel commun pour l'ensemble des habitants de l'État. On peut aisément constater que les initiatives de protection du patrimoine culturel sont ici intimement liées au processus de réconciliation entre les peuples de Bosnie-Herzégovine et au travail de mémoire. En effet, elles questionnent le sentiment d'appartenance identitaire et plus spécifiquement le processus de mutation de l'identité bosnienne. Les marqueurs identitaires spatiaux constituent ici autant de lieux de mémoire s'inscrivant visuellement dans le paysage. Dans ce contexte, la notion de reconstruction ne devrait pas être uniquement comprise comme un acte de réhabilitation de ce qui a été endommagé ou détruit, mais bien plutôt comme le rétablissement de la continuité historique, culturelle et architecturale.

Pendant donc près de deux décennies, c'est la reconstruction qui a préoccupé les acteurs culturels. Sous l'égide de l'Unesco, en collaboration avec les institutions culturelles internationales et nationales, les projets de reconstruction et de restauration ont vu le jour permettant ainsi de préserver le patrimoine culturel dans le but de le léguer aux générations futures. Dans cette optique, la Commission pour la préservation des monuments nationaux continue de promouvoir le patrimoine comme un générateur de la réconciliation et un stimulant pour la cohésion sociale. Du même coup, la préservation du patrimoine n'est plus une valeur en soi, mais peut-être un instrument efficace pour le développement durable et pour la réconciliation régionale et nationale. Ironie de l'histoire, même si les décisions de nomination de la Commission relèvent de l'État, la protection des monuments ainsi désignés relève, quant

à elle, de l'autorité des cantons, ou de l'entité. On retrouve là la problématique évoquée précédemment qui affaiblit, du même coup, très clairement le rôle de la culture et du patrimoine culturel dans la réconciliation et l'éducation à la tolérance.

Malgré les failles constitutionnelles de l'Accord-cadre général pour la paix qui viennent d'être mises en évidence, failles qui désavantagent clairement le rôle et la fonction de la culture, les reconstructions de monuments et d'édifices emblématiques, porteurs d'une charge identitaire importante, ont été réalisées depuis la fin de la guerre. À titre d'exemple, la reconstruction du Vieux Pont (Stari Most) de Mostar et de la Bibliothèque municipale et universitaire de Sarajevo, sont tout aussi emblématiques que leur destruction délibérée pendant la guerre. Symbolisant l'identité multinationale et multiculturelle de l'ancienne République Fédérative Socialiste de Yougoslavie, le patrimoine culturel fut délibérément pris pour cible durant la guerre de 1992 à 1995. Les territoires devaient être homogénéisés et dépourvus de la richesse de la culture de l'Autre. Le principe d'homogénéisation nationale des territoires de Bosnie-Herzégovine, basé sur une réécriture nationaliste d'un passé commun à effacer, était et reste une menace pour la préservation de l'héritage culturel.

Ainsi, les traces des obus tombés à Sarajevo et les destructions qui ont meurtri la Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995 s'estompent progressivement avec le temps. Les façades portent de moins en moins les stigmates d'une guerre qui a disloqué le pays en déplaçant les populations. Depuis la signature de l'Accord-cadre général pour la paix, une partie des personnes déplacées ont pu retourner dans leur village ou ville d'origine, reconstruisant pas à pas leur habitat. Dans ce contexte d'après-guerre, le patrimoine culturel et la culture en général, ont quelques fois servi de levier pour désamorcer des tensions communautaires. Cela a parfois été le cas lors du retour de personnes déplacées dans leur lieu de vie d'origine. Dans ces cas là, la reconstruction des édifices religieux a permis de restaurer un sentiment de sécurité ainsi qu'une certaine continuité dans l'identification au lieu et au territoire. À l'inverse, lorsque des monuments nationaux avaient servi de lieu d'exécution durant la guerre, la promotion et la mise en valeur du monument comme représentatif du patrimoine culturel pour l'ensemble des communautés de Bosnie-Herzégovine a provoqué des vives tensions chez les survivants.



Nouveau Vieux Pont de Mostar./JTB PHOTO/UIG VIA GETTY IMAGES

Vingt et un ans plus tard, à l'occasion de la commémoration de la destruction du Vieux Pont de Mostar, un saut silencieux sans les applaudissements traditionnels fut réalisé. En appelant le Nouveau Vieux Pont, les habitants de Mostar n'ont jamais reconnu le pont reconstruit comme étant celui qui avait été détruit, le 9 novembre 1993. La reconstruction, menée par le comité scientifique international mis en place par l'Unesco, n'a pas eu pour fonction de restituer le monument perdu dans l'esprit des habitants de Mostar. À Sarajevo, c'est la reconstruction, ou plutôt l'affectation de Vijecnica qui provoque d'intenses débats. Tantôt Hôtel-de-Ville, tantôt Bibliothèque nationale et universitaire, l'emblématique bâtisse a retrouvé sa splendeur d'antan. Mais la question de sa fonction cristallise, à elle seule, les tensions mises en évidence tout au long de cette réflexion. En qualité d'Hôtel-de-Ville, l'édifice dépendrait alors du canton, voire du gouvernement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, si Vijecnica en devenait le siège. Bien qu'ayant été le dernier occupant, la Bibliothèque nationale et universitaire y serait difficilement réaffectée. Le bâtiment n'est en effet pas assez solide pour soutenir le poids des infrastructures nécessaires aux bibliothèques contemporaines. Néanmoins, en qualité de Bibliothèque Nationale, elle aurait hérité du même statut que les sept autres institutions culturelles : celui d'avoir été porteuse de sens pour l'ensemble des habitants d'une Bosnie-Herzégovine unie par le passé. Sa nouvelle affectation permettra-t-elle de restaurer la continuité historique perdue ? ■